

Soutenir l'entrepreneuriat noir au Canada : échange avec Louis-Edgar Jean-François du Groupe 3737

27 février 2025

À l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs, Louis-Edgar Jean-François, président-directeur général de l'organisme sans but lucratif [Groupe 3737](#), s'est entretenu avec Ravi Latour, associé et coprésident du comité d'action sur l'inclusion des personnes racialisées de BLG. Ils ont parlé de ce que fait l'organisme pour encourager l'innovation et l'entrepreneuriat au sein des communautés noires du pays et de ce que les organisations peuvent faire pour aiguiller les talents qui en sont issus. Nous soutenons fièrement les initiatives du Groupe 3737 depuis 2022; c'était donc un honneur pour nous de discuter avec M. Jean-François.

La force du nombre

Débutant par un récapitulatif de son parcours professionnel, M. Jean-François a décrit les leçons qu'il a apprises tôt dans sa carrière.

Peu après avoir été embauché à titre de CPA dans un grand cabinet de services professionnels, il a remarqué qu'il n'y avait que deux autres personnes noires, travaillant dans les salles du courrier et de la photocopie. Il a tout de même connu du succès dans l'entreprise, mais ses expériences lui ont fait constater qu'il y subissait davantage de pressions que ses collègues blancs. C'est ce qui l'a motivé à soutenir les personnes noires du pays en mettant à leur disposition les outils et ressources qui lui auraient été utiles à ses débuts.

Reconnaître les obstacles systémiques

« Il est difficile d'être un entrepreneur, et plus difficile encore d'être un entrepreneur noir. »

- Louis-Edgar Jean-François, président-directeur général, Groupe 3737

M. Jean-François a parlé des trois principaux obstacles systémiques auxquels font face les personnes noires qui se lancent en affaires : le manque de capital, le manque de ressources et le manque de contacts.

Ces obstacles prennent diverses formes : un entrepreneur noir ne sera pas invité à un événement de réseautage comme un tournoi de golf ou une journée de ski, une entrepreneure ne recevra pas les conseils qui l'auraient aidée à surmonter les défis auxquels les personnes noires sont confrontées puisque les mentor·es n'en auront pas personnellement fait l'expérience, etc.

M. Jean-François a donné l'exemple d'un entrepreneur noir à qui la banque a refusé un prêt, alors qu'elle l'a accordé à une collègue blanche aux mêmes qualifications. Le Groupe 3737 a pu aider l'entrepreneur à contester la décision, qui illustre clairement les grandes disparités qui existent relativement à l'obtention du financement nécessaire pour démarrer une entreprise.

Prioriser la santé mentale des professionnel·les noirs

Le Groupe 3737 met l'accent sur les enjeux de santé mentale qui touchent les professionnel·les de la communauté noire en raison des obstacles systémiques et sociétaux qu'il leur faut affronter, contrairement à ce que vivent leurs contreparties blanches. Ces enjeux ajoutent aux préoccupations des personnes noires, lesquelles pourraient en venir à souffrir d'épuisement professionnel ou d'autres problèmes de santé mentale. C'est pourquoi le Groupe 3737 offre des ateliers sur la santé mentale et encourage les organisations à faire de même.

Attraction et fidélisation de talents diversifiés

La communauté noire représente 5 % de la population canadienne, mais seulement 0,5 % des dirigeant·es sont noirs.

Bien que l'on note des améliorations sur le plan de la représentation à tous les échelons des organisations du pays, il est important de reconnaître que les personnes noires ont encore besoin de soutien, ce qui commence dès l'embauche en s'assurant que le processus soit mené par une diversité de personnes.

Voyant les États-Unis éliminer les mécanismes entourant l'ÉDI, M. Jean-François souligne qu'il est important que les organisations canadiennes ne suivent pas cet exemple. En effet, en maintenant leur engagement envers la diversité et l'inclusion, elles éviteront que leurs talents ne cherchent une autre entreprise à laquelle faire profiter de leurs compétences; c'est en valorisant leur apport d'entrée de jeu qu'elles les encourageront à demeurer à leur emploi, et à gravir les échelons jusqu'à atteindre des postes de haute direction.

Fondé à Montréal en 2012, le Groupe 3737 compte 12 bureaux à l'échelle du Canada. Sa mission est de créer et développer plus d'entreprises, d'organisations, d'emplois et de richesse au pays par l'entremise de projets de personnes issues de la diversité ethnoculturelle en mettant en commun ses expertises professionnelles ainsi que celles de ses partenaires et réseaux afin d'avoir une portée économique et sociale déterminante. Visitez le site Web du [Groupe 3737](#) pour en savoir plus.

Par

Services

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza
100 Queen Street
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Suite 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans blg.com/fr/about-us/subscribe. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.

© 2025 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.